

Trame de CCTP assainissement

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Objet du lot, nature du réseau (séparatif ou unitaire), prescriptions du gestionnaire du réseau public. Limites avec la plomberie, le VRD et la voirie.

2 Canalisations

Matériau, diamètres, classe de résistance selon les charges, pentes minimales suivant plans. Comptage au ml par diamètre et par tranche de profondeur.

3 Tranchées et remblais

Terrassement des tranchées, blindage selon la profondeur, lit de pose, enrobage, remblai compacté et réfection des surfaces. À préciser si compris dans le prix des canalisations.

4 Regards et boîtes de branchement

Regards de visite, de pied de chute et de branchement, tampons adaptés aux charges de circulation. Comptage à l'unité par type et par profondeur.

5 Ouvrages particuliers

Poste de relevage, séparateur à hydrocarbures, bac à graisses selon l'activité. Dimensionnement suivant note de calcul, alimentation électrique par le lot concerné.

6 Gestion des eaux pluviales

Rétention, infiltration ou régulation de débit selon les prescriptions locales. Volume utile, ouvrage de régulation et trop-plein à décrire.

7 Assainissement non collectif

À retenir si la parcelle n'est pas raccordable : filière décrite par l'étude de sol, mise en œuvre selon le NF DTU 64.1. À supprimer en assainissement collectif.

8 Essais et récolement

Essais d'étanchéité, inspection télévisée, contrôles de compactage, plans de récolement. Remise des résultats au dossier des ouvrages exécutés.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.